

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

58346

Déclaration de Maladie : N° P19- 0012339

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8264 Société : R.A.N
 Actif Pensionné(e) Autre : Reformée
Nom & Prénom : Djawia Dabila Date de naissance : 28/05/62
Adresse : Rue Ain Oulmes Residence Royal 109 Exreh Apt 42
Boujouj CASABLANCA
Tél : 06 61 138 14 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 01/02/2021
Nom et prénom du malade :
 Lui-même Conjoint Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie : *Erotodystrophy* Dr. Jamal Ben JELLOUN TOUISSI
Cabinet de Neuro-psychiatrie Dr. Jamal Ben JELLOUN TOUISSI
1er étage 522-350136 306
Age : 61

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) : *Djawia*

Le : 04/01/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/02/2021	(C3)	(254)	40000	DR. Jamal BENJELLOUN Cabinet de Neuro-psychiatrie et de Psychologie 203, Bd. Zerouani - Casablanca Tél. 05 24 95 01 36 / 37

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BE BOURGOGNE 341, BD. ZERKOUNI - CASABLANCA Tél. 06 22 27 73 44	07/02/2021	690000

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
(Signature)			

AUXILIAIRES MEDICAUX

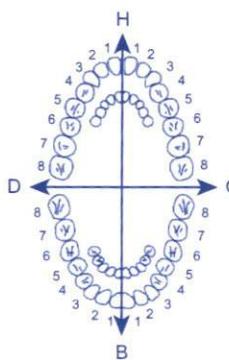
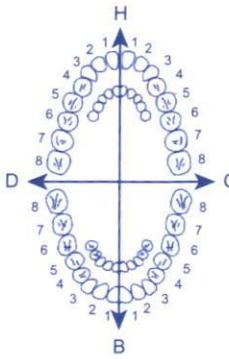
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

Docteur Benjelloun Touimi Jamal

Neuropsychiatre & Psychothérapeute

Sexologue

Thérapie du Couple

Adulte et Enfants

Electroencephalographie

الدكتور بن جلoun التويمي جمال

اختصاصي في الأمراض النفسية والعصبية

الأمراض الجنسية والصعوبات الجنسية

العلاج والتحليل النفسي

التخطيط الكهربائي للدماغ

الكبار والأطفال - الطب الشرعي والخبرة الطبية

Casablanca; le : 01 Février 2021 الدار البيضاء، في :

MOUINE DALILA

276,00

1- Seroquel 100



: 1 cp le soir

~~2950x8~~
~~236,00~~

2- Témesta 2.5



: 1 cp matin et midi
2 cp le soir

180,00

3- Fluoxet 20



: 1 cp 1 jour sur 2

~~692,00 Dhs~~

Traitemennt de 60 jours

Signé Dr BENJELLOUN TOUMI

abinet de Neuropsychiatre

et de Sexologie

203, Bd. Zerkouni - Casablanca

Tél : 06 22 95 01 36 / 37

203، شارع الزرقطوني - (قرب التوين) - الطابق الرابع - الدار البيضاء - الهاتف : 0522 95 01 37 / 0522 95 01 36

203, Bd. Zerkouni - (Près de Twin Center) - 4th Etage - Casablanca - Tél : 0522 95 01 36 / 0522 95 01 37

SYNTHEMEDIC
22 rue soueir bnou al aouam roches
noires casablanca
SEROQUEL

100mg Cpr env
Boite de 60
269/8 DMP/21/NSF P.P.V: 276,00 DH
6 118001 021307

TEMESTA 2,5MG
CP SEC B30
P.P.V: 29DH50
6 118000 011576

TEMESTA 2,5MG
CP SEC B30
P.P.V: 29DH50
6 118000 011576

TEMESTA 2,5MG
CP SEC B30
P.P.V: 29DH50
6 118000 011576

TEMESTA 2,5MG
CP SEC B30
P.P.V: 29DH50
6 118000 011576

TEMESTA 2,5MG
CP SEC B30
P.P.V: 29DH50
6 118000 011576

TEMESTA 2,5MG
CP SEC B30
P.P.V: 29DH50
6 118000 011576

TEMESTA 2,5MG
CP SEC B30
P.P.V: 29DH50
6 118000 011576

TEMESTA 2,5MG
CP SEC B30
P.P.V: 29DH50
6 118000 011576

TEMESTA 2,5MG
CP SEC B30
P.P.V: 29DH50
6 118000 011576

Fluoxet® 20 mg
30 gélules
6 118000 021681

LOT 202614 1
EXP 11 2023
PPV 180.00